



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 99521

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les relations entre les Français établis hors de France et l'administration française. M. le député a organisé une grande consultation numérique participative des Français d'Amérique du Nord sur leurs attentes en tant qu'expatriés. Il ressort de cette consultation que nos compatriotes expatriés souhaitent la création d'un portail numérique dédié aux expatriés. Ce portail aurait deux sections principales, l'une consacrée aux données administratives (fiscalité, retraite, santé, élection, logement, etc.) pour les mettre à jour automatiquement, l'autre dédié aux contacts, aux échanges et à l'entraide ». Il s'agirait d'une interface pour que les entreprises et les particuliers basés en France puissent rechercher des contacts à l'étranger. *A contrario*, un Français de l'étranger qui signalerait son projet de retour en France pourrait être mis en relation avec des entreprises et particuliers basés en France, pour trouver un mentor, des conseils, des pistes de logement, des aides spécifiques. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Texte de la réponse

Depuis juin 2016, le registre des Français établis hors de France est entièrement dématérialisé et les Français résidant à l'étranger peuvent désormais s'inscrire, actualiser leur dossier ou signaler leur départ, en ligne, depuis le site service-public.fr. Le choix de ce site, portail général de l'administration française, pour héberger ce service en ligne spécifique aux Français résidant à l'étranger, a été effectué à dessein pour que nos compatriotes de l'étranger puissent accéder facilement par le biais de leur compte service-public.fr, à l'ensemble des informations et services proposés sur ce site de référence. Des informations précises et actualisées sur la fiscalité, la retraite, les élections, le logement etc. y sont disponibles. Par ailleurs, un simulateur "Retour en France" a été lancé en février 2016. Sa vocation est d'améliorer l'information de nos compatriotes résidant à l'étranger préparant un éventuel retour en France. Ce site propose en fonction du profil de l'utilisateur des éléments et des liens pertinents sur les thématiques du logement, de l'emploi, de la fiscalité, de la santé, de la protection sociale etc. S'agissant de l'aspect collaboratif, il existe sur internet des plate-formes d'échanges (informations pratiques, offres d'emploi, offres de logement) et des groupes communautaires d'expatriés sur les réseaux sociaux. Ces services gratuits, d'initiative privée semblent correspondre aux attentes des Français résidant à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99521

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7851

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2625